

« Je gagne un temps précieux au bénéfice de mes patients. »

Le DEP, c'est efficace.



DEP

dossier électronique
du patient

D^r Pierrick Campanini,
FMH Médecine interne générale,
Centre médical Eaux-Vives, Genève



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Une campagne conjointe de l'Office
fédéral de la santé publique OFSP
et des cantons.



Accéder aux informations utiles sans détours inutiles.

Le DEP, c'est efficace.



L'essentiel en bref: le dossier électronique du patient DEP.

Le dossier électronique du patient (DEP) est un recueil numérique de documents personnels contenant des informations sur la santé de vos patients. Ces derniers décident qui peut consulter quoi. En passant par une connexion Internet sûre, vos patients et vous-même – pour autant que vous ayez reçu les droits d'accès – pouvez consulter en tout temps les fichiers stockés dans le DEP. En tant que professionnel de la santé responsable d'un traitement, vous pouvez désormais échanger des informations avec vos patients par ce biais. Cette nouvelle possibilité représente la base du système de santé suisse de demain : sécurité, efficacité et qualité.

Obligation pour les établissements stationnaires et les cabinets médicaux autorisés depuis 2022

Les hôpitaux de soins aigus, les cliniques de réadaptation, les cliniques psychiatriques, les EMS, les maisons de naissance et les cabinets médicaux autorisés depuis 2022 sont obligés de se raccorder au DEP.

Participation volontaire pour les autres professionnels de la santé et la population

Tous les autres professionnels de la santé du domaine ambulatoire peuvent s'affilier au DEP sur une base volontaire. Il en est de même pour la population.



Rachel Jenkins,
infirmière de pratique avancée (APN),
Aide et soins à domicile Zurich

Le DEP, c'est efficace : voici pourquoi

Des traitements plus sûrs et de meilleure qualité

Le DEP est le premier canal de communication uniforme en Suisse pour consulter rapidement et simplement les informations les plus importantes de vos patients. Il apporte de nombreux avantages :

- Le DEP vous offre un accès direct à des documents à jour pertinents pour le traitement de vos patients. Vous éviterez ainsi les traitements à double ou inutiles tout en améliorant la sécurité et la qualité des diagnostics et des soins.
- L'accès sans détours aux informations importantes de vos patients évite, par exemple, de devoir se renseigner par téléphone ou de demander des documents à d'autres professionnels de la santé. La collaboration interprofessionnelle gagne ainsi en efficacité.
- Dans des circonstances exceptionnelles, le DEP autorise l'accès, même sans consentement explicite des patients. En cas d'urgence, vous pourrez ainsi consulter les informations sur les allergies, la médication ou les maladies connues.
- L'introduction du carnet de vaccination, du plan de médication et d'autres données structurées rendra le DEP encore plus efficace.
- De leur côté, les patients peuvent s'impliquer plus activement dans le processus de traitement. L'accès et la gestion des données contribuent ainsi à améliorer leur adhésion aux traitements.
- Plus les professionnels de la santé et les patients sont nombreux à participer au DEP, plus la quantité d'informations à votre disposition sera grande. Vous perdrez ainsi moins de temps à chercher les informations.



Pour gagner du temps, au lieu d'en perdre à chercher les informations.

Le DEP, c'est efficace.



Adoptez dès maintenant le DEP.

Divers fournisseurs de prestations soutiennent déjà le DEP. Choisissez vous aussi votre fournisseur de DEP, raccordez-vous et créez ainsi la base du système de santé suisse de demain : sécurité, efficacité et qualité.

**Choisissez sans tarder votre fournisseur de DEP :
dossierpatient.ch/adopter-dep**

Campagne nationale sur le DEP.

La nouvelle campagne « Le DEP, c'est efficace. » résulte d'un partenariat entre l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les cantons et eHealth Suisse.

Vous pouvez contribuer à cette campagne en commandant du matériel d'information pour vous-même et vos patients.

**Commandez sans tarder le matériel d'information :
dossierpatient.ch/publications**